

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2019

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL – Philippe BIDAN – Martine VALLEE – Stéphane FOUCAULT – Michel HAMON – Benoît JAN – Hervé LE DOUCEN – Réjane COEURET – Lynda LE PORS – Armand BIDAN – André LE TINNIER – Patricia CHOUPEAUX – Stéphanie LE BARS

Absente excusée : Gwenaëlle MOY procuration à Stéphane FOUCAULT

Secrétaire de séance : Hervé LE DOUCEN

1. TRANSFERT DE COMPETENCE EAU POTABLE

Le Conseil Municipal décide, de reporter le transfert de la compétence Eau potable au 1^{er} janvier 2026 au plus tard.

2. SALLE OMNISPORTS : TRAVAUX DE CHAUFFAGE

Le Conseil Municipal, valide la proposition de l'entreprise ATEC INGENIERIE pour un montant de 4 680.00 € (TTC) ;

3. PERSONNEL ALSH D'ETE

Le Conseil Municipal prend connaissance des personnels recrutés :

Animatrices : Laurence NICOLAS - Maëlle FOUCAULT – Maylis HENRY

Stagiaires BAFA : Océane NICOLAS– Louisa BRAJEUL – Estelle LE MEUR

4. TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE

4.1 Programme de voirie 2019

Le Conseil Municipal, dans le cadre du groupement intercommunal de travaux de voirie 2019, valide l'offre présentée par l'entreprise EUROVIA relative à la réfection de l'impasse Rue de la douve aux louais, la voie communale n°26 (la ville neuve), la voie communale n° 51 (la motte aux loups) et la voie communale n° 24 (le chénot) pour un montant de 84 016.80 € TTC.

4.2 Travaux de point à temps

Le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise COLAS.

5. TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES 2020

Le tirage au sort, effectué à partir de la liste générale des électeurs, a désigné :

Mme BERTHELOT Armande – 13 le moulin de la courbée

Mme MOUNIER Annie – 37 rue des bruyères

M. BACHELET Grégory – 32 rue des bruyères

M. DANET Alain – 12 la noë grasse

Mme MALESTROIT Sylvie – 5 impasse du 19 mars 1962

M. ETIENNE Thibaut – 8 le chauchix

6. MOTION DE SOUTIEN A L'OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF)

Le Conseil Municipal de LA MOTTE décide d'apporter une motion de soutien à l'Office National des Forêts

7. MOTION DE SOUTIEN AU COLLECTIF REGIONAL DE DEFENSE DE L'ECOLE RURALE

Le Conseil Municipal, estime l'école rurale menacée notamment par l'article 6 du projet de loi « Pour une école de confiance » qui instaure la possibilité de créer des établissements locaux d'enseignement et de savoirs fondamentaux qui regrouperont les classes d'un collège et d'une ou plusieurs école (s) :

- ✓ S'oppose à ce projet de concentration des structures qui aboutira à la disparition des écoles de proximité et enlèvera aux maires leur prérogative scolaire ;
- ✓ Soutient le Collectif Régional face aux projets annoncés
- ✓ S'engage à défendre l'école rurale en tant que service public de proximité et de qualité, essentiel à la vitalité de nos territoires.
- ✓

8. AMF : APPEL AUX DONS POUR LA RESTAURATION DE LA CATHEDRALE NOTRE-DAME

Le conseil Municipal, décide de ne pas donner suite à cet appel aux dons.